

SONDAGE SUR L'AIDE À LA CLASSE

Avez-vous participé ou participez-vous encore à l'aide à la classe ?

2024-2025

Si vous occupez actuellement un poste d'aide à la classe ou que vous l'étiez cette année, nous aimerions avoir votre opinion.

Votre participation à ce mini-sondage confidentiel de votre syndicat SSEPI-CSQ est très importante. Vos commentaires nous aideront dans l'étude des plans d'effectifs qui nous seront présentés. On pourra ainsi faire nos demandes syndicales suite à vos commentaires. Veuillez noter que nous sommes consultatifs seulement.

Merci de prendre quelques instants pour répondre !

[Cliquez ici pour remplir le formulaire.](#)

GUIDE SUR L'ASSURANCE-EMPLOI (GÉNÉRAL)

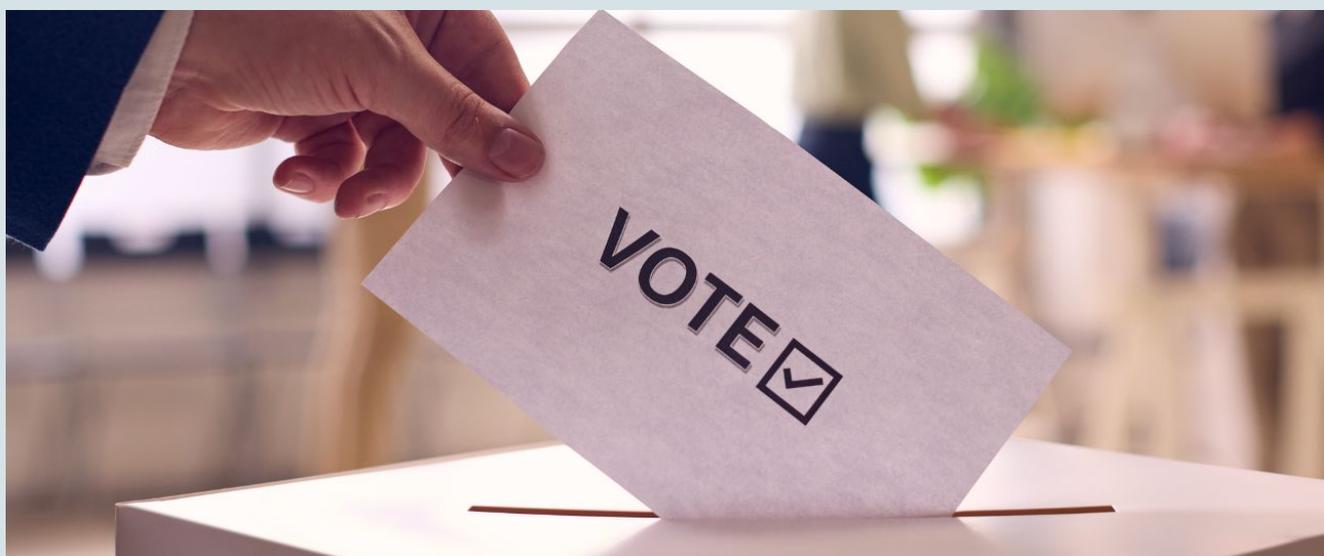
ÉDITÉ
AVRIL 2025

À l'intention des membres des syndicats affiliés à la CSQ (à l'exception du personnel enseignant de la FSE-CSQ et de la FPEP-CSQ)



Le voilà enfin ! Vous trouverez le guide sur l'assurance-emploi et des fiches complémentaires sur notre site internet sous l'onglet Documentations.

<https://ssepi.lacsq.org/>



Élections fédérales lundi 28 avril 2025

Mon employeur doit-il me donner du temps pour aller voter ?

Selon la loi, toute personne ayant la qualité d'électeur a le droit de disposer de trois (3) heures consécutives pour exercer ce droit. Si votre horaire de travail fait que vous ne disposez pas de trois (3) heures consécutives pour exercer votre droit de vote, l'employeur doit vous accorder le temps nécessaire.

Exemple : les bureaux de vote sont ouverts de 9 h 30 à 21 h 30. Votre horaire est de 11 h 00 à 19 h 00. L'employeur doit modifier votre horaire : commencer plus tard ou finir plus tôt.

Exemple : les bureaux de votes sont ouverts de 9 h 30 à 21 h 30 ; votre horaire est de 10 h 00 à 18 h 00. Votre horaire n'a pas à être modifié, car vous avez dans la journée 3 h 00 consécutives pour aller voter.

Dans le cadre des élections fédérales prévues le 28 avril 2025, la CSQ propose un outil comparatif pour mieux comprendre les promesses électorales des principaux chefs de parti. Cet outil vise à guider les citoyennes et citoyens dans un contexte où les engagements se multiplient et où la désinformation est omniprésente.

[Cliquez ici pour voir l'analyse comparative de la CSQ.](#)



Nous vous informons que nous participerons au congrès de la **Fédération du personnel de soutien scolaire CSQ** les 13, 14 et 15 mai prochains. Nous sommes heureux de vous annoncer que le conseil exécutif actuel a été réélu lors des récentes élections !

À la présidence :

Éric Pronovost

À la vice-présidence aux relations de travail et à la vie professionnelle :

Dominic Latouche

À la vice-présidence aux communications, au secrétariat, à la trésorerie et à la formation :

Stéphane Soumis





URGENCE ! ! ! SIGNEZ LA PÉTITION CONTRE LE PL 89 !

La pétition, lancée récemment, demande au gouvernement :

- de retirer immédiatement le projet de loi.
- de s’engager à respecter intégralement le droit de grève et l’équilibre du rapport de force.
- de reconnaître que l’équilibre actuel du rapport de force est l’objet d’un consensus social et qu’il le reste encore aujourd’hui.
- d’appuyer la décision de la Cour suprême d’enchâsser le droit de grève comme un droit fondamental dans la Charte des droits et libertés de la personne du Québec.

Vous souhaitez appuyer cette démarche ? On ne peut pas rester silencieux.

Signez ici et partagez la pétition MAINTENANT.



RAPPEL ! ! !

1er mai – Journée internationale des travailleuses et des travailleurs

À 17 h 30 au parc Lalancette_2315 rue Nicolet,

Montréal, H1W 3P3 (métro Joliette).

[Voir l'événement sur Facebook ici.](#)

BoulZeye 250 \$ **BoulZeye**

CONCOURS
Application MaCSQ

Téléchargez l'application pour courir la chance de gagner un certificat-cadeau de 250\$ chez BoulZeye !!!

Centrale de services sociaux du Québec

Rappel ! ! ! Concours Application MaCSQ

Toutes les informations pour courir la chance de gagner 250 \$ sont sur notre site internet sous l'onglet Inscription.

<https://ssepi.lacsq.org/>

SESSIONS DE PRÉPARATIO À LA RETRAITE

AREQ

Le mouvement des personnes
retraitées CSQ

**Rappel ! Ne pas oublier ce mercredi 30 avril 2025, à 19 h 00,
Si vous êtes déjà inscrit.**

Comment être bien informé(e) en tout temps ? Cliquez sur les liens !

- Abonnez-vous à l'infolettre en utilisant l'adresse courriel que vous préférez.
- Site Internet
- Page Facebook (et non groupe Facebook)
- Suivez les négociations en vous abonnant à l'info négo.
- Politique sur la gouvernance des renseignements SSEPI-CSQ

Courriel envoyé à : EMAIL

Syndicat du soutien en éducation de la Pointe-de-l'Île
750 16e avenue
Pointe-aux-trembles (Québec) | H1B 3M7 | Canada
514-642-5899 | d88.ssepi@lacsq.org

[Politique anti-pourriel](#) | [Rapporter un abus](#) | [Vous désabonner](#)



**Centrale des syndicats
du Québec**